

gouvernement fédéral ne trouve pas de moyen d'écouler leur marchandise.

Monsieur le président, aujourd'hui, en 1963, on constate que l'automation remplace de plus en plus la main-d'œuvre au Canada. Et bien que des députés, à la Chambre, prêchent le plein emploi, il se peut que, dans vingt-cinq ans, il n'y ait plus qu'une production industrielle, mécanique, automatique, ou effectuée par l'automation. Alors, monsieur le président, on doit se rendre compte qu'il est plus que jamais temps de réfléchir sérieusement aux propositions préconisées par le Crédit social pour rendre financièrement possible ce que les industriels canadiens ont rendu physiquement réalisable.

Nous n'en voulons pas au capital. Nous n'en voulons pas à nos industriels, car si nous avons aujourd'hui un Canada qui peut se vanter que les Canadiens, dans leur ensemble, y compris les industriels, augmentent chaque année la productivité, cela ne dépend pas du gouvernement fédéral—bien qu'il cherche à s'en attribuer le crédit—mais c'est grâce aux individus, à l'entreprise privée, aux industriels qui travaillent ferme dans leur domaine pour produire la marchandise de qualité que nous savons abondante au Canada.

Monsieur le président, avant de terminer, j'aurais quelques suggestions à faire concernant l'amendement que le nouveau ministre de l'Industrie pourrait apporter à la Banque d'expansion industrielle.

On sait qu'actuellement la Banque d'expansion industrielle qui a été créée pour mettre au service des industries certains capitaux, ne prête que sur immobilisation, et que cette Banque a surtout prêté, jusqu'à aujourd'hui, aux plus grosses compagnies du Canada, lesquelles sont «contrôlées» par des capitaux américains dans une proportion de 65 p. 100.

La Banque d'expansion industrielle, jusqu'à maintenant, a été plutôt utile aux grosses compagnies qu'aux petites entreprises ou à la petite industrie.

On sait également que cela prend de un an à un an et demi pour être en mesure de profiter d'un prêt consenti par la Banque d'expansion industrielle et que, en outre, cette Banque ne prête pas à des compagnies qui n'ont pas au moins trois ans d'existence.

Cela veut donc dire que la Banque d'expansion industrielle aide surtout ceux-là qui sont déjà lancés en affaires, dont le commerce est déjà bien établi, le nom connu, qui ont leur marchandise sur les tablettes et qui sont déjà très bien lancés.

Monsieur le président, il faudrait, à mon sens, que la Banque d'expansion industrielle soit amendée de telle façon qu'elle aide aux

industries dans le financement de leur inventaire, et ce à bas intérêt, car si on permettait aux industriels de financer leur inventaire à bas intérêt, cela leur permettrait d'augmenter davantage leur productivité et de diminuer leur coût d'exploitation, donc leur coût de revient.

Monsieur le président, lors de la création de ce nouveau ministère de l'Industrie, à laquelle nous assisterons avant longtemps, il ne faudrait pas que le ministre intervienne dans l'autonomie des provinces, des municipalités, des comités industriels qui sont déjà créés en très grand nombre dans la province de Québec et qui ont rendu des services louables à plusieurs des municipalités du Canada tout entier.

Il faudrait alors que le ministre de l'Industrie soit chargé d'abattre les obstacles auxquels se heurtent les industriels, plutôt que de créer de nouveaux bureaucrates, et ainsi augmenter leur nombre au Canada.

Si le ministre de l'Industrie voulait—comme je le disais au début de mes observations—faire disparaître graduellement les impôts aux industries, cela diminuerait leur coût de production et elles pourraient plus facilement faire concurrence aux marchés internationaux.

Le ministre de l'Industrie pourrait probablement établir un bureau consultatif à la disposition des industriels afin de les aider à résoudre les problèmes souvent complexes auxquels ils ont à faire face.

Au lieu d'envoyer des inspecteurs sur la route afin de faire enquête dans la comptabilité de nos industries, le ministre de l'Industrie devrait leur offrir des experts, pour leur aider à régler leurs problèmes. Ces hommes, au lieu d'être un cauchemar, seraient alors un soulagement pour nos industries canadiennes et pour le bien-être du plus grand nombre.

(Traduction)

M. Baldwin: Monsieur le président, nous avons maintenant sous les yeux une mesure fort vantée que le gouvernement présente à la Chambre et lui demande d'adopter. Pour voir au juste de quoi il s'agit, il faut lire très attentivement le projet de résolution dont le projet de loi, j'imagine, devrait s'inspirer. Il faut aussi lire très attentivement ce que le premier ministre a déclaré en présentant le projet de résolution. Après avoir fait cette étude attentive et avoir su, en même temps, lire entre les lignes, je suis en mesure d'affirmer que nous trouverons que cette mesure, comme toutes les autres, une fois dépouillée des paroles ronflantes et des phrases brillantes qui l'enveloppent, en fait de mesure économique ressemble à une sorte d'épouvantail gringalet et mal nourri. Cela ne fait aucun